

## Le combat gagnant des Tournaisiennes



La Caravelle des Droits donne un peu de visibilité aux combats quotidiens des femmes.

Vie Féminine

### **TOURNAI - La problématique de l'accueil des personnes handicapées est au centre des préoccupations des antennes de Vie Féminine, particulièrement à Tournai.**

Grâce au travail mené depuis de longues années dans notre région, l'association a porté plainte en 2011 contre l'État belge auprès du Comité européen des droits sociaux à Strasbourg. Avec la Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme (FIDH), elle a dénoncé le manque de solutions d'accueil et d'hébergement pour les enfants handicapés de grande dépendance.

En juillet dernier, leur combat collectif a été récompensé. Le Comité des droits sociaux a condamné la Belgique. Un bel exemple de la nécessité de faire valoir ses droits et de ne pas hésiter à interpeller la justice pour qu'ils soient respectés.

*«Le manque de structures d'accueil souples, de qualité et diversifiées pousse les femmes à désinvestir partiellement ou complètement le marché de l'emploi pour s'occuper de leurs enfants... entraînant une situation financière délicate et des conséquences sur leur santé physique et mentale», développe Méri Silanes, coordinatrice de Vie Féminine en région picarde. «De plus, ce sont les droits de ces enfants et personnes handicapées elles-mêmes qui sont bafoués! Pour Vie Féminine, la prise en charge et l'accompagnement des personnes handicapées doivent relever d'une responsabilité collective de toute la société, avec une attention spéciale pour les situations de grande dépendance. Des politiques novatrices et globales sont plus que nécessaires pour sortir*

*du bricolage et de la débrouillardise dans lesquels se retrouvent aujourd'hui bon nombre de familles!»*

Voilà donc un domaine où il reste encore beaucoup de travail à accomplir, mais qui chaque jour s'améliore, grâce notamment aux familles qui se battent sans répit pour l'encadrement de leurs enfants.

**Source :** [http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=dmf20140209\\_00430565](http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=dmf20140209_00430565)